



Québec, le 14 août 2024



Objet : Demande d'accès aux documents

N/Réf : 2024-08-02-002

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 2 août dernier, concernant les rapports d'inspection, d'infraction et les plaintes depuis 2022 pour la SPA St-Lin-Laurentides.

À cet égard, il appert de l'analyse du dossier que nous ne pouvons y répondre que partiellement. En conséquence, vous trouverez ci-joint les informations accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ci-après « Loi sur l'accès », détenues par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Dans les documents qui vous sont transmis, concernant les rapports d'inspection et d'infraction, vous constaterez que certains renseignements ont été caviardés conformément aux articles 28, 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès.

Ainsi, les articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès ne nous permettent pas de donner accès à certaines informations puisqu'elles renferment des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

Aussi, l'article 28 de la Loi sur l'accès oblige un organisme public à refuser, dans certaines circonstances, de confirmer l'existence de renseignements obtenus par un organisme qui en vertu de la loi, est chargé notamment de prévenir et détecter les infractions aux lois. Suivant cette disposition, nous ne pouvons vous confirmer l'existence de renseignements visés par votre demande puisque cette seule confirmation ou non risquerait d'entraîner l'une des conséquences prévues par cette disposition.

De plus, concernant les plaintes, conformément à l'article 14 de la Loi sur l'accès, nous ne pouvons vous les transmettre puisqu'elles sont formées en substance de renseignements visés par les articles 53, 54 et 59 de cette même loi.

...2

Enfin, conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente jours de la présente décision. Vous trouverez ci-joint les explications relatives à l'exercice de ce recours.

Pour toute information, vous pouvez me contacter par courrier électronique à accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Edith Couture
Substitut à la Responsable de la Loi sur l'accès

**Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des
renseignements personnels**
(Chapitre A-2.1)

Article 14

Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Accès non autorisé.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

Article 28

Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une procédure devant une personne ou un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles;

2° d'entraver une enquête à venir, en cours ou sujette à réouverture;

3° de révéler une méthode d'enquête, une source confidentielle d'information, un programme ou un plan d'action destiné à prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois;

4° de mettre en péril la sécurité d'une personne;

5° de causer un préjudice à une personne qui est l'auteur du renseignement ou qui en est l'objet;

6° de révéler les composantes d'un système de communication destiné à l'usage d'une personne chargée d'assurer l'observation de la loi;

7° de révéler un renseignement transmis à titre confidentiel par un corps de police ayant compétence hors du Québec;

8° de favoriser l'évasion d'un détenu; ou

9° de porter atteinte au droit d'une personne à une audition impartiale de sa cause.

en est de même pour un organisme public, que le gouvernement peut désigner par règlement conformément aux normes qui y sont prévues, à l'égard d'un renseignement que cet organisme a obtenu par son service de sécurité interne, dans le cadre d'une enquête faite par ce service et ayant pour objet de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, susceptibles d'être commis ou commis au sein de l'organisme par ses membres, ceux de son conseil d'administration ou de son personnel ou par ceux de ses agents ou mandataires, lorsque sa divulgation serait

susceptible d'avoir l'un des effets mentionnés aux paragraphes 1° à 9° du premier alinéa.

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

Article 59

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un

témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

Article 51

Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

Article 135

Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.



Date: 2023-07-06

Heure d'arrivée: 10:15

Numéro du rapport d'inspection: 3599133

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Informations recueillies	Chat (Adulte) / 23 Chaton (moins de 6 mois) / 21 Chien (Adulte) / 4 Chiot (moins de 6 mois) / 36

REMARQUES

Sur place pour effectuer l'inspection régulière annuelle et suite à la réception de plaintes concernant la sécurité et le bien-être de l'animal. Je suis accompagnée de [REDACTED], vétérinaire MAPAQ. Nous nous sommes présentées en tant que personnes autorisées à [REDACTED]. Des photos sont prises lors de l'intervention.

Madame [REDACTED] nous fait visiter les lieux et répond à nos questions.

Au moment de l'inspection, les animaux semblaient en bon état général, ceux qui ont besoin de soins en reçoivent. De l'eau et de la nourriture sont disponibles pour tous, les lieux et équipements sont propres.

Les protocoles sont affichés. Le registre est consulté et semble à jour.

Un chien est en isolement, il ira au vétérinaire si son état se dégrade.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Guide_application_Loi_Bien_etre_animal_MAPAQ.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Guide_reglement_chats_chiens_MAPAQ.pdf

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]
Adresse: 867, BOUL. L'ANGE-GARDIEN SUITE 1.0, L'ASSOMPTION, J5W1T3, (Québec)
Téléphone: 450 589-1796 [REDACTED]
Télécopieur: 450 589-7812
Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2023-07-06

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3599133 a été remis à [REDACTED]
L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



FORMULAIRE D'ADOPTION
Cage # **31225**

No. # d'appel **31225** Municipalité **St-Jean** **03/07/23**
jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race **Rottweiler**
Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur **Noir et feu**
Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements **Fans** **Daisy**
Par / /
Par / /

Résultat
Adopter Par / /
Dépensation Autorisation Par / /

FORMULAIRE D'ADOPTION
Cage # **31225**

No. # d'appel **31225** Municipalité **St-Jean** **03/07/23**
jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race **Rottweiler**
Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur **Noir et feu**
Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements **Fans** **Daisy**
Par / /
Par / /

Résultat
Adopter Par / /
Dépensation Autorisation Par / /

FORMULAIRE D'ADOPTION
Cage # **30893**

No. # d'appel **30893** Municipalité **St-Jean** **02/06/23**
jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race **AKITA**
Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur **Noir et blanc**
Micropuce ☒ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements **Adopté** **DDJ: 3019**
Par / /
Par / /

Résultat
Adopter Par / /
Dépensation Autorisation Par / /

FORMULE D'ÉVALUATION
31307

Cage # _____

No. # d'appel _____ Municipalité Shenandoah jour mois année 08/07/23

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Canine Coyote x Doque de Bordeaux

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Brindle onoreliat

Micropuce ☐ Non ☒ Micropuce 11100011456301

☐ Mâle ☒ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Féminelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements 03-05-2023 kinsey

Revue de la situation 06/07/23 ☐ Verso

Résultat

Adopter _____ Par _____ jour / mois / année

Département _____ Par _____ jour / mois / année

FORMULAIRE D'ÉVALUATION
30501

Cage # 10 Municipalité Shenandoah jour mois année 14/06/23

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Labrador

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Noir et blanc

Micropuce ☐ Non ☒ Micropuce 95100101101644

☒ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ Féminelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements 11-2 mois NHS

Revue de la situation 20/06/23 ☐ Verso

Résultat

Adopter _____ Par _____ jour / mois / année

Département _____ Par _____ jour / mois / année





FORMULE D'ENREGISTREMENT 22974

Cage # 12

No. d'appel 22 Municipalité 25/05/23

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Salie

Race Cat

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Black

Micropuce ☐ Non ☐ Oui

Mâle ☐ Vagin ☐ à jour ☐ Carnet de santé ☐ Stérilisé

Femelle ☐ Stérilisé

Renseignements Galak

Adopter Galak

Adopter Galak

Adopter Galak

FORMULE D'ENREGISTREMENT 30270

Cage # 12

No. d'appel 13/14/23 Municipalité 25/05/23

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Salie

Race Chihuahua

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Black

Micropuce ☐ Non ☐ Oui

Mâle ☐ Vagin ☐ à jour ☐ Carnet de santé ☐ Stérilisé

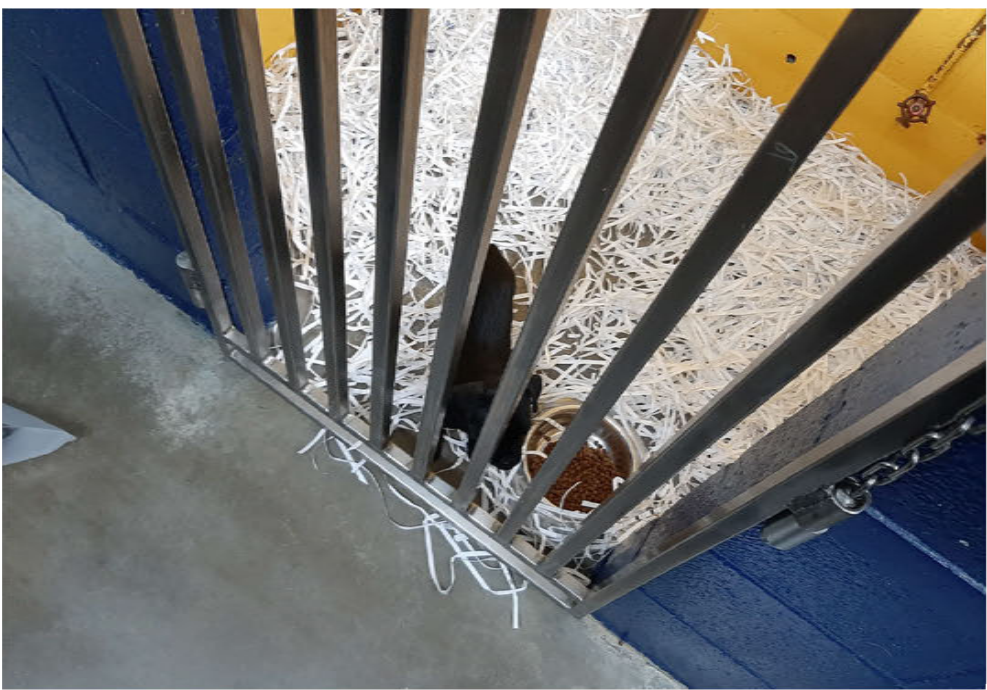
Femelle ☐ Stérilisé

Renseignements Yacob

Adopter Yacob

Adopter Yacob

Adopter Yacob



FORMULAIRE ADOPTION
30499

Cage # _____

No. # d'appel municipale: 14 106 123 par mois annuél

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race: Chihuahua X

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur: NOIR

Micropuce ☐ Non ☐ Oui
5100001014634
Carnet de santé

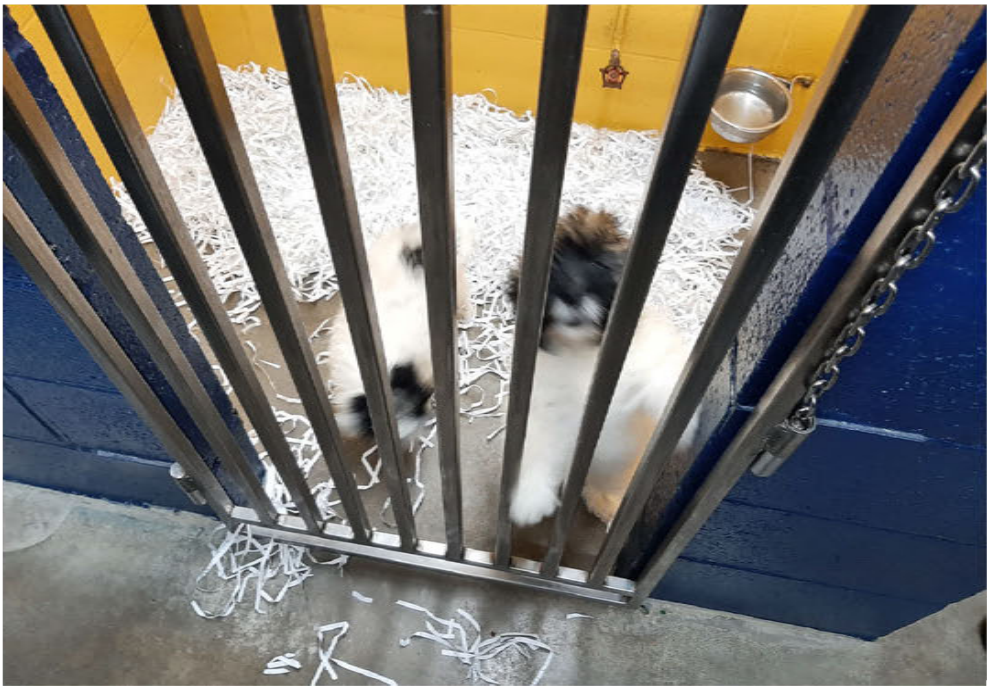
Mâle ☐ Vacant ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)
Femelle ☒

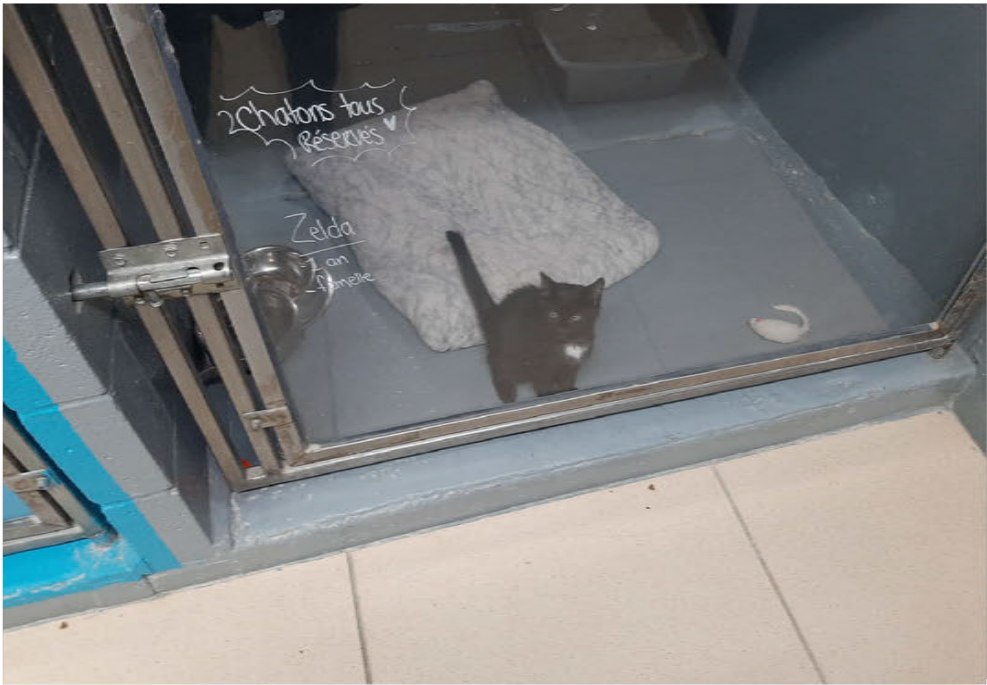
Renseignements: petunia

4-2 mois

Résultat: Reclusion et Stérilisation ☐ Verso

Adopter: _____ Par: _____ / _____ / _____
Département: _____ Autorisation: _____





FORMULAIRE D'ADOPTION

Cage # 25 Municipalité 22 No. # d'appel 0371-086123

☒ Adoption ☐ Erant ☐ Autre ☒ Pénion ☐ Saisie ☐ Race Don ☐ Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Blanc-Rouge ☐ Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☒ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé ☐ Féminelle ☐ à par ☐ Sterilisé(e)

Renseignements 11-3 mois ☐ Verso

Résultat

Adopter Par / / /

Département Autorisation Par / / /



FORMULAIRE D'ADOPTION
Page 1

No. d'appel: 30861
Municipalité: BB
Date: 25/05/2023

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race: DOMESTIQUE
Licence: ☒ Non ☐ Oui

Couleur: blanc et noir
Micropuce: ☒ Non ☐ Oui
Mâle: ☒ Vacciné à jour ☐ Non
Féminelle: ☒ Non ☐ Oui

Renseignements: 3 ans
DAKOTA

Adopter: [Signature]
Déclaration d'adoption: [Signature]

FORMULAIRE D'ADOPTION
Page 1

No. d'appel: 29596
Municipalité: BB
Date: 25/05/2023

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race: DOMESTIQUE
Licence: ☒ Non ☐ Oui

Couleur: blanc
Micropuce: ☒ Non ☐ Oui
Mâle: ☒ Vacciné à jour ☐ Non
Féminelle: ☒ Non ☐ Oui

Renseignements: 4-5 ans
VEGE

Adopter: [Signature]
Déclaration d'adoption: [Signature]

FORMULAIRE D'ADOPTION
Page 1

No. d'appel: 29578
Municipalité: BB
Date: 25/05/2023

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race: DOMESTIQUE
Licence: ☒ Non ☐ Oui

Couleur: blanc
Micropuce: ☒ Non ☐ Oui
Mâle: ☒ Vacciné à jour ☐ Non
Féminelle: ☒ Non ☐ Oui

Renseignements: 3 ans
DAKOTA

Adopter: [Signature]
Déclaration d'adoption: [Signature]



REGISTREMENT

FORM **3030**

Cage # _____

No. # d'appel Municipalité 114123

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre ☒

☐ Pension ☐ Salarié ☐

Race Domestique

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Blanc et blanc

Micropuce ☐ Non ☐

Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé

Femelle ☐ à jour ☒ Stérilisé(e)

Renseignements
17 Jan Zaida

Naman

Résultats 15/04/23 et 30 oct 23 ☐ Verso

Résultat

Adopter Strong d 30 oct 23

Par _____ / _____
par mois année

Départion
Autorisation

Par _____ / _____
par mois année

FORMULE D'ENREGISTREMENT

Gare #
ECCBROS-2

No. # d'appel | Mdu. capitale
N° 103/123

BB

☐ Adm., con ☐ Errant ☐ Au.

☐ Pension ☐ Saisie ☐

Place DONNERVILLE

Licence ☒ Non ☐ Oui

Coleur ECCOLE N° 7681P

Microphone ☐ Nor ☒ Inter
1000191410719

☐ Male ☒ Vicin ☐ Alour ☒ Stérilisé(e)

Femelle

Perngements

Iva GAO

Carre

Caution de sécurité 13 0525

Verso

Adopter

Par / jour mois année

Auter

Par / jour mois année

Deparion

Autorisation

Par / jour mois année

Sin Web:

Nobivac

Musical (Quintet) 252,680
+460 452 3332
+460 452 2525

Industrie Inspecindustrialvet.it

FORMULE D'ENREGISTREMENT

Groupe # 30894

No. # d'appel LIN Municipalité 2106183

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race domestique
 # Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Blanc et noir
 # Micropuce ☒ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☒ Stérilisé

Renseignements
 DON T-10 2015
 elle l'app
 présente ff
 Julien

Adopter ☐ / ☐ / ☐
 Diète ☐ Ten ☐ An ☐ Station







Date: 2022-12-14

Heure d'arrivée: 10:15

Numéro du rapport d'inspection: 3527663
Raison de la visite: Insp. suivi de maîtrise (02)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Informations recueillies	Chat (Adulte) / 41 / chatons et adultes Chien (Adulte) / 22 Chiot (moins de 6 mois) / 39

REMARQUES

Sur place pour réaliser le suivi de l'inspection no 3482991 du 10 août 2022. Je suis accompagnée de [REDACTED], chef d'équipe MAPAQ et [REDACTED], vétérinaire MAPAQ. Nous nous sommes présentées en tant que personnes autorisées à Madame [REDACTED]. Des photos sont prises.

Madame [REDACTED] nous fait visiter les lieux et répond à nos questions.

Au moment de l'inspection, tous les animaux semblaient en bon état général, de l'eau et de la nourriture étaient disponibles pour tous.

Assurez-vous que de l'enrichissement soit disponible pour chaque chien.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Guide_application_Loi_Bien_etre_animal_MAPAQ.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/sante-animale/bien-etre-animal/GM_Guide_reglement_chats_chiens_MAPAQ.pdf

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]
Adresse: 867, BOUL. L'ANGE-GARDIEN SUITE 1.0, L'ASSOMPTION, J5W1T3, (Québec)
Téléphone: 450 589-1796 [REDACTED]
Télécopieur: 450 589-7812
Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2022-12-14

Signature : [REDACTED]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3527663 a été remis à [REDACTED]
L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2022-08-10

Heure d'arrivée: 10:15

Numéro du rapport d'inspection: 3482991

Raison de la visite: Insp. plainte (04)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

Les situations marquées d'un **astérisque (*)** sont **prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé des consommateurs et le risque pour la santé et le bien-être des animaux**. Veuillez **sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées**.

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE		
No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1 *	Garder sous surveillance un animal qui porte une muselière ou un collier étrangleur.	Chat/Chien / L'animal est laissé sans surveillance. / 2 chiens (23111 et 23593) sont gardés au sous-sol, avec des colliers étrangleurs (Chocker) sans surveillance. (À notre arrivée pour l'inspection des aménagement au sous-sol personne est sur les lieux) / Retrait immédiat du dispositif de contention.
2	Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.	L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chat / 1 chaton (22954) présente des croute à l'œil droit.
3	Contenir les animaux avec des installations appropriées afin d'éviter qu'ils ne s'échappent ou qu'ils ne soient blessés.	La conception ou la construction est inadéquate. / La porte d'un enclos extérieur (extrême droite) est tordue, Possibilité de fugue et/ou blessure.
4	S'assurer que les planchers et la portion inférieure des murs qui sont susceptibles d'entrer en contact avec un animal soient en bon état, non toxiques, lisses et non poreux.	L'état, la nature ou l'entretien est inadéquat. / Cage / Peinture effritée dans plusieurs cages hébergeant des animaux (au moins 6) à chats, dans les sections quarantaine et maternité, laissant paraître du béton. Exposition d'une surface poreuse
5	Fournir à un chien hébergé à l'extérieur une zone ombragée le protégeant des effets indésirables du soleil.	La zone ombragée est absente ou inadéquate. / Enclos / Les enclos extérieurs ou sont sorties les chiens ne disposent pas de zone ombragée.

6	Appliquer des mesures de biosécurité de façon à minimiser les risques de contamination, de transmission de maladie ou de parasite.	Les mesures de biosécurité sont inadéquates. / Les employés accompagnant l'inspection, n'appliquaient pas les mesures de biosécurité lors des transition entre les différents secteurs.
7	Informations recueillies	Chat / 34 / 6 Boutique / 15 Maternité / 16 Quarantaine Chien / 40 / 10 Ad. petits chiens / 25 Ad. Chiens / 3 Errants / 2 Observation

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX		
No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Liste des animaux présents	Lapins / 2

REMARQUES
Inspection à la suite de nombreux signalements reçus concernant le bien-être et la sécurité des animaux. Accompagnée de [REDACTED], médecin vétérinaire régionale au MAPAQ, et de Myriam Bordeleau, chef d'équipe et inspecteur MAPAQ, nous nous sommes présentées à [REDACTED] et [REDACTED], comme étant des personnes autorisées du MAPAQ. Mme [REDACTED] nous accompagne pour une partie de l'inspection, mais doit quitter pour un rendez-vous, tandis que Mme Côté poursuit l'inspection jusqu'à la fin pour l'établissement de la SPA Régionale, tous 2 répondent à nos questions. Des photos ont été prises Au sous-sol, 2 protocoles d'exercice différents sont affichés, [REDACTED] n'est pas en mesure d'identifier le protocole utilisé, et nous montre plutôt un horaire de sortie avec les noms des préposés du chenil. La réfection de la peinture des installations destinés aux chats sera effectué, qui sera planifié au retour de vacance de la personne responsable. Un chaudière de plastique présentant des aspérités, dans un enclos extérieur, aussitôt vue, Mme Côté l'a retirée. Une copie du registre des animaux a été obtenu, sera consulté en profondeur ultérieurement. **Si des non conformités sont présentes vous en serez informé. -2 fiches étaient apposées sur une enclos, un seul chiot était présent (23187), le chiot (23186) n'était pas présent au moment du décompte. -1 chien (23111) détient un no. de fiche, mais [REDACTED] nous indique que c'est le chien d'un employé, ce dernier nous confirme l'affirmation et nous indique emporter le chien travailler avec lui. Le chien semble disponible à l'adoption, au registre l'animal est sortie mais ne possède pas d'adoptant. 3 permis sont affichés, pour l'exploitation du SPA Régionale, et l'Inspecteur Canin. Vous devez afficher la version la plus récente du permis, lorsque vous recevrez celui expirant le 09-06-2023. **Vous devez apporter le plus rapidement les correctifs demandés aux points de non-maitrise énumérés ci-haut et m'envoyer des photos des correctifs demandés. Considérant que vous avez reçu l'avis de non-conformité pour l'article 26 et 45 du règlement, le 23 juillet 2020, et que des motifs ont été à nouveau observé au cours de l'inspection.

Votre dossier sera soumis pour analyse du dépôt de mesures coercitives.

Pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter, vous trouverez mes coordonnées au bas de ce rapport.

AUTRES CONSTATATIONS No 17 153

Conversation téléphonique

2022-08-10 14:54 PRL

Je communique avec [REDACTED], au 450-750-9014, pour un compte rendu de l'inspection.

Les grandes lignes de l'inspection lui sont communiquées.

Des détails concernant les animaux des contrats municipaux et le fonctionnement sont demandés.

[REDACTED], affirme que les animaux provenant des services offerts aux municipalités se trouvent dans les locaux de la SPA Régionale. Les employés sont mandatés pour aller récupérer les animaux, ou les citoyens se déplacent à l'établissement. Dans le cas de morsures, les chiens sont hébergés 10 jours, évalués par un médecin vétérinaire en comportement (généralement [REDACTED] qui se déplace au refuge) puis redonnés aux propriétaires. [REDACTED] affirme que tous ces animaux se retrouvent au registre des animaux (précédemment obtenu)

Mme Morin m'indique prévoir fermer l'entreprise de l'inspecteur canin, et ne prévoit plus d'euthanasie à l'aide du cabinet au C02.

La demande des relevés de cueillette du service de crémation pour l'ensemble de 2022 est demandée. (Sera vérifié ultérieurement)

[REDACTED] m'indique avoir en sa possession la prescription pour le chaton (22954) à la suite de l'envoi des photos à Dr. [REDACTED] de la Clinique vétérinaire du Domaine vert, par [REDACTED] au cours de l'inspection.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 500 BOUL. DES LAURENTIDES LOC.1645, SAINT-JEROME, J7Z4M2, (Québec)

Téléphone: 450 569-3005 [REDACTED]

Télécopieur: 450 569-3205

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à [REDACTED]

Fait à SAINT-JEROME ce 2022-08-11

Signature :



Cage # 23111

No. # d'appel 23111 Municipalité STL jour mois année 01/08/20

☐ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☒ Pension ☐ Saisie

Race STAFF X
Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur _____
Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements Rocky
Allergique au Poulet
PENSION ☐ Verso

Résultat _____

Adopter Par _____ jour mois année _____

Département Autorisation Par _____ jour mois année _____

Pension ☺

Nom du client : Lynne Laroche
Espèce/race de l'animal : Staffy
Nom de l'animal : Rocky
Âge : 7 ans Sexe : fé/mâle OPÉRÉ Mâle
Sexe : fé/mâle OPÉRÉ Mâle

Carnet de santé à jour OUI NON
Vaccin Bordetella obligatoire OUI NON
Traitement avantage : OUI NON

Effets personnels : Chaque au cas et nourriture
Particularités : Allergique au Poulet

Départ prévu de l'animal pour le : 14 août (Barnabé)

Nous offrons
Un logement intérieur chauffé dans un environnement individuel en provenance à la par
Condition Obligatoire
Certificat de vaccination complète, incluant le Bordetella est obligatoire. Nourriture pour le séjour

Département Autorisation Par _____ jour mois année _____



FORMULE D'ENREGISTREMENT 26098

Cage # NC Municipalité Repentigny 22/08/2022

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Husky ☒ Non ☐ Oui

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Tricolore

Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisée(e)

Renseignements "Raksha"
41-5000

Résultat ☐ Verso
Trouvé révolution 01.03.23

Adopter Par / / /
 jour mois année

Département Autorisation Par / / /
 jour mois année

FORMULE D'ENREGISTREMENT 23375

Cage # NC Municipalité Repentigny 11/05/23

☐ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Husky ☐ Non ☐ Oui

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur gris blanc

Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisée(e)

Renseignements 41-5000
Icy

Résultat ☐ Verso
Révolution 11.05.23

Adopter Par / / /
 jour mois année

Département Autorisation Par / / /
 jour mois année

FORMULE D'ENREGISTREMENT 23575

Cage # 510 Municipalité Repentigny 19.06.22

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Husky ☒ Non ☐ Oui

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur /

Micropuce ☒ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☒ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisée(e)

Renseignements 510
03/08/2017

Résultat ☐ Verso
03/08/2017

Adopter Par / / /
 jour mois année

Département Autorisation Par / / /
 jour mois année

FORMULE D'ENREGISTREMENT 23378

Cage # NC Municipalité Repentigny 11/07/22

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Terrax Beiga ☐ Non ☐ Oui

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur /

Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☒ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisée(e)

Renseignements 510
11.05.23

Résultat ☐ Verso
11.05.23

Adopter Par / / /
 jour mois année

Département Autorisation Par / / /
 jour mois année

Remplacement
FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # XC **23315**

No. # d'appel 22 Municipalité 22 **23188** **23185** **23316**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Terrace x Buge

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur

Micropuce ☐ Non ☐ Oui
☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements 2021-11-01-2 **23315**

Résultat

Adopter Par / /
Département Autorisation Par / /

Remplacement
FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # XC **23315**

No. # d'appel 22 Municipalité 22 **23188** **23185** **23316**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Terrace x Buge

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur

Micropuce ☐ Non ☐ Oui
☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements 2021-11-01-2 **23315**

Résultat

Adopter Par / /
Département Autorisation Par / /

Remplacement
FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # XC **23319**

No. # d'appel 23520 Municipalité 09 **23520** **23520** **23520**

☐ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Husky

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur

Micropuce ☐ Non ☐ Oui
☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements 2021-11-20-19 **23319**

Résultat

Adopter Par / /
Département Autorisation Par / /

Remplacement
FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # XC **22922**

No. # d'appel 11 Municipalité 07 **22922** **22922** **22922**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Beaver Australien

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur Tri-color

Micropuce ☒ Non ☐ Oui
☒ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ à jour ☒ Stérilisé(e)

Renseignements Tango

Résultat

Adopter Par / /
Département Autorisation Par / /

Remplacement
FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # XC **23378**

No. # d'appel 11 Municipalité 05 **23378** **23378** **23378**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Tercer X

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Blanc

Micropuce ☒ Non ☐ Oui
☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements 4-2 mois **23378**

Résultat

Adopter Par / /
Département Autorisation Par / /

FORMULAIRE D'ADOPTEUR 23255

Cage # 22 Municipalité 22 / 07 / 22

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Alaskan X Levrier

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur gris et blanc

Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☒ Stérilisé(e)

Renseignements 02-2017 SDN * Rose *

☐ Verso

Résultat

Adopter Par / /

Département Autorisation Par / /

FORMULAIRE D'ADOPTEUR 23339

Cage # NC Municipalité 22 / 07 / 22

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Bouvier Australien

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Ticulaire (Bleu)

Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☒ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements SDN 03-10-2019 * Rocky *

☐ Verso

Résultat

Adopter Par / /

Département Autorisation Par / /

FORMULAIRE D'ADOPTEUR 23217

Cage # NC Municipalité 22 / 07 / 22

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Cocker X Schnauzer

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur Beige

Micropuce ☐ Non ☒ Oui

☒ Mâle ☒ Vaccin ☒ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☒ Stérilisé(e)

Renseignements 08-01-2020 SDN Sack

☐ Verso

Résultat

Adopter Par / /

Département Autorisation Par / /

FORMULAIRE D'ADOPTEUR 23336

Cage # NC Municipalité Br / 03 / 22

☐ Adoption ☒ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race STAFF X

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Brinç et blanc

Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements Isabelle +1-2020

☐ Verso

Résultat

Adopter Par / /

Département Autorisation Par / /

FORMULE D'ADoption 23110

Cage # _____ No. # d'appel _____ Municipalité RC 06/08/20 jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race canine
Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur blanc
Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☒ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☒ Stérilisé(e)

Renseignements
3 ans maggie
Allergie au poulet ☐ Verso

Résultat

Adopter Par _____ / _____ / _____
jour mois année

Département Autorisation Par _____ / _____ / _____
jour mois année

FORMULE D'ADoption 23107

Cage # _____ No. # d'appel _____ Municipalité eu 05/08/20 jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race golden
Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur roux
Micropuce ☐ Non ☐ Oui

☒ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements
14-09-2019 max
protection nouvelle ☐ Verso

Résultat

Adopter Par _____ / _____ / _____
jour mois année

Département Autorisation Par _____ / _____ / _____
jour mois année

FORMULE D'ADoption 23377

Cage # vic No. # d'appel _____ Municipalité pyr. bi 11/05/20 jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race lab x
Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur blond
Micropuce 500001144846
☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☒ Stérilisé(e)

Renseignements
4-6 mois *Happy*
changement 06-07-20 ☐ Verso
révolution 11-05-20

Résultat

Adopter Par _____ / _____ / _____
jour mois année

Département Autorisation Par _____ / _____ / _____
jour mois année

FORMULE D'ADoption 23581

Cage # lrc No. # d'appel _____ Municipalité st. thur 21/06/22 jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race poitueilles
Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur noir et bleu
Micropuce ☐ Non ☒ Oui 0500000000000000
☐ Mâle ☒ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements
Athena
révolution 21-07-20 ☐ Verso

Résultat

Adopter Par _____ / _____ / _____
jour mois année

Département Autorisation Par _____ / _____ / _____
jour mois année

FORMULE D'ENREGISTREMENT
Cage # **29261**

No. # d'appel **N/C** Municipalité **Boucherville**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race **Bouvier X**

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur **Tortois**

Micropuce ☒ Non ☐ Oui

☐ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☒ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements
+1-1an/12

Résultat
Frank Revolution 15-04-23

Adopter Par **/ /**
jour mois année

Département
Autorisation Par **/ /**
jour mois année

FORMULE D'ENREGISTREMENT
Cage # **23205**

No. # d'appel **201-01-22** Municipalité **Boucherville**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race **Bouvier Australien**

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur **Tricolore (Pur)**

Micropuce **9500001144142**

☒ Mâle ☒ Vaccin ☒ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements
23-05-2022

Résultat
SHANGHAI 13-04-2022

Adopter Par **/ /**
jour mois année

Département
Autorisation Par **/ /**
jour mois année



FORMULE D'ENREGISTREMENT
Cage # **23216**

No. # d'appel **25-01-22** Municipalité **Boucherville**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race **Bouvier Australien**

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur **Tricolore (Pur)**

Micropuce **9500001144142**

☒ Mâle ☒ Vaccin ☒ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements
30-05-2022

Résultat
Augéto

Adopter Par **/ /**
jour mois année

Département
Autorisation Par **/ /**
jour mois année

FORMULE D'ENREGISTREMENT
Cage # **23226**

No. # d'appel **25-01-22** Municipalité **Boucherville**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race **Bouvier Australien**

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur **Tricolore (Pur)**

Micropuce **9500001144142**

☒ Mâle ☒ Vaccin ☒ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements
30-05-2022

Résultat
Janison

Adopter Par **/ /**
jour mois année

Département
Autorisation Par **/ /**
jour mois année

FORMULE D'ENREGISTREMENT
Cage # **23227**

No. # d'appel **201-01-22** Municipalité **Boucherville**

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race **Bouvier Australien**

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur **Tricolore (Pur)**

Micropuce **9500001144142**

☒ Mâle ☒ Vaccin ☒ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements
30-05-2022

Résultat
Laviv

Adopter Par **/ /**
jour mois année

Département
Autorisation Par **/ /**
jour mois année

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Cage # 11675 23673

No. # d'appel Gracieux Municipalité OS10Z122

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Malinois X Berger

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Noir

Micropuce ☐ Non ☐ Vagin ☐ Carnet de santé
☐ Mâle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)
☒ Féminelle

Renseignements
DDN 21 Avril, 2022
* Croisement * ☐ Verso
révolution et stérilisé 14-03-22

Résultat

Adopter Par / /
 jour mois année

Département Autorisation Par / /
 jour mois année

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Cage # 29325

No. # d'appel Bristol Municipalité 29101/22

☐ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Montagne des Pyrénées

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur Blanc

Micropuce ☐ Vagin ☐ Carnet de santé
☐ Mâle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)
☒ Féminelle

Renseignements
02-06-22 TASHI ☐ Verso
Requ Stangid: 29-07-22

Résultat

Adopter Par / /
 jour mois année

Département Autorisation Par / /
 jour mois année



FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Cage # 29329

No. # d'appel Bristol Municipalité 29101/22

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Montagne des Pyrénées

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur Blanc

Micropuce ☐ Vagin ☐ Carnet de santé
☒ Mâle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)
☒ Féminelle

Renseignements
02-06-22 Dawa ☐ Verso
Requ Stangid: 29-07-22

Résultat

Adopter Par / /
 jour mois année

Département Autorisation Par / /
 jour mois année

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Cage # 29323

No. # d'appel Bristol Municipalité 29101/22

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Montagne des Pyrénées

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur Blanc

Micropuce ☐ Vagin ☐ Carnet de santé
☒ Mâle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)
☒ Féminelle

Renseignements
02-06-22 Jetsan ☐ Verso
Requ Stangid: 29-07-22

Résultat

Adopter Par / /
 jour mois année

Département Autorisation Par / /
 jour mois année



FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # 5ab 23105

No. # d'appel 04/08/22 Municipalité Ju

☐ Adoption ☒ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie ☐

Race Chihuahua
 # Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur tan et blanc
 # Micropuce ☒ Non ☐ Oui

☒ Mâle ☐ Vaccin ☐ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ NON
☐ Stérilisé(e)

Renseignements

Résultat ☐ Verso

Adopter Par / /

Département Autorisation Par / /

FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # 23239

No. # d'appel 05/07/22 Municipalité St-Basile-de-Guigues

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie ☐

Race Berger Australien
 # Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur Tricolore (Noir)
 # Mic 15000001146847

☒ Mâle ☒ Vaccin ☒ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ NON
☐ Stérilisé(e)

Renseignements 30-05-2022 Diego
perusworgid: 25-07-2022 ☐ Verso

Résultat

Adopter Par / /

Département Autorisation Par / /

FORMULE D'ENREGISTREMENT 29327

Cage # No. # d'appel Municipalité 29/03/22 jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race MONTAGNES DES PYRÉNÉES

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur BLANC

Micropuce ☐ à jour ☐ Carnet de santé NON
☒ Femelle ☐ Stérilisé(e)

Renseignements 02-06-2022

Recu Strongid: 29-03-22

Adopter Par / /

Département Autorisation Par / /



FORMULE D'ENREGISTREMENT 29321

Cage # No. # d'appel Municipalité 29/03/22 jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race MONTAGNES DES PYRÉNÉES

Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur BLANC

Micropuce ☐ à jour ☐ Carnet de santé NON
☒ Femelle ☐ Stérilisé(e)

Renseignements 02-06-22

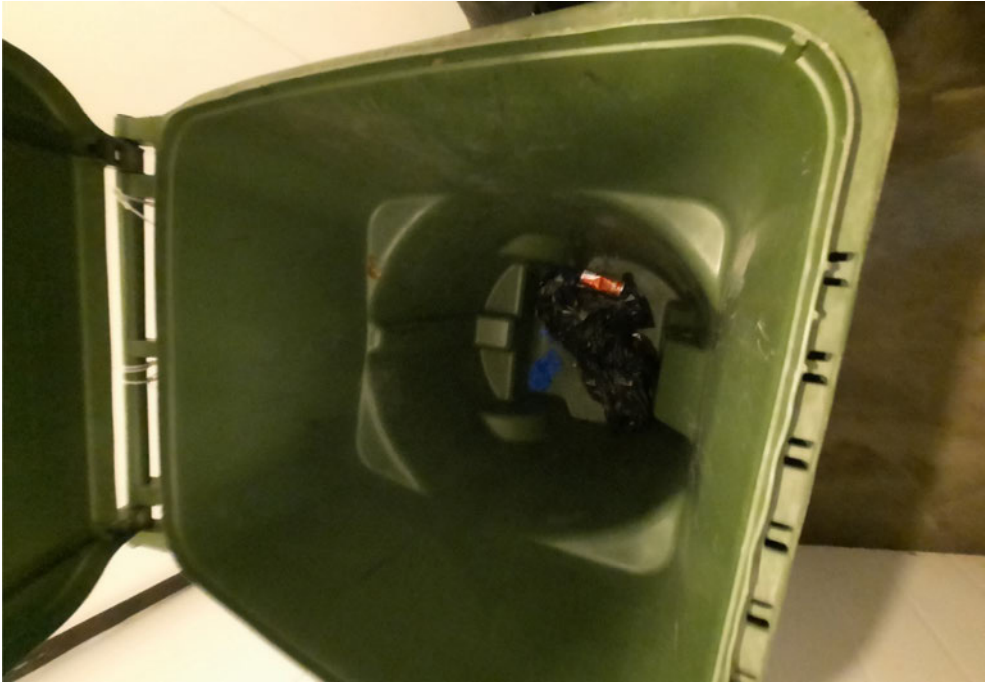
Recu Strongid: 29-03-22

Adopter Par / /

Département Autorisation Par / /











FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT 23593

Cage #	NC	No. # d'appel	Municipalité	27	01 / 06 / 22	
				jour	mois	année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie ☐

Race Mastif x Staff

Licence ☐ Non ☐ Oui

Couleur Tan - noir

Micropuce ☒ Non ☐ Oui
☒ Mâle ☒ Vaccin ☒ Carnet de santé
☐ Femelle ☐ à jour ☐ Stérilisé(e)

Renseignements
20-11-21 * Buddy *
signé avec des empreintes
chien

Adopter ☐ Verso

Résultat

Par	Par
jour	jour
mois	mois
année	année

Déclaration
Autorisation

Par	Par
jour	jour
mois	mois
année	année



Date: 2022-06-29

Heure d'arrivée: 13:40

Numéro du rapport d'inspection: 3465523

Raison de la visite: Insp. plainte (04)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.	L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chat / Portée de chatons avec maman (Iso) : Présentent des signes de maladie, écoulements au niveau des yeux, yeux fermés, conjonctive rouge. Maigre, blépharospasme, L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chien / Le chiot de race Rottweiler X, (Forest) présent un comportement anormal, fait du tournis, tête inclinée vers la gauche. L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chien / NALAN no.23514 (enclos no. 35) : Connu épileptique, flacon de médication vide, arrivée le 8 juin 2022.
2	S'assurer que les planchers et la portion inférieure des murs qui sont susceptibles d'entrer en contact avec un animal soient en bon état, non toxiques, lisses et non poreux.	L'état, la nature ou l'entretien est inadéquat. / Cage / Pièce Chats Errants : Érosion du béton dans certain environnements avec présence de chats dans ces derniers. Exposition d'une surface poreuse.

3	Informations recueillies	Chat / 15 / Errants Chat / 17 / 40aine Chatons Chat / 17 / Adoption Chat / 6 / Animalerie Chat / 7 / Isolation, arrivés le 29/06/2022 Chien / 1 / Errants Chien / 2 / En Observation Chien / 21 / Adoption Chien / 5 / En 40aine Chien / 8 / Maternité (Rottweiler) Chien / 8 / Pièce Chiots
---	--------------------------	--

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX		
No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Liste des animaux présents	Lapins / Arrivé le 26 juin 2022, Griffes longues recourbées. / 1

REMARQUES
Arrivée à 13h40 Inspection à la suite de nombreux signalements reçus concernant le bien-être et la sécurité des animaux. Accompagnée de la [REDACTED], médecin vétérinaire régionale du MAPAQ, nous nous sommes présentées à [REDACTED], responsable en l'absence de [REDACTED], comme étant des personnes autorisées du MAPAQ. Mme [REDACTED] nous accompagne et répond à nos questions Des photos ont été prises Les lieux sont propres, de l'eau est disponible pour tous. Un protocole d'exercice bien étoffé disponible pour consultation, les employés présents nous déclarent suivre les indications. De la litière de bois ou des tapis de propreté sont disponibles dans chacun des enclos. ** Portez une attention particulière aux chiens à poils longs, évaluer la nécessité d'utiliser une alternative. 14h00 lors de décompte des animaux, une employée nous demande de mettre fin à notre inspection (voir la section constatation libre) Mme [REDACTED] nous indique avoir des rendez-vous préplanifiés auprès de la clinique vétérinaire du domaine vert, 12 animaux le mardi, 10 animaux le mercredi. En isolation, [REDACTED] nous déclare se fier sur la prise en charge des "rescues" pour dispenser les soins aux animaux visés par un transfert. J'informe [REDACTED], qu'en tout temps à titre de gardien d'un animal, le gardien est responsable en tout temps de dispenser les soins requis par l'état de santé, sans quoi des mesures coercitives pourraient être entamées. Nous quittons à 14h30, pour rédiger le rapport. **Vous devez apporter le plus rapidement les correctifs demandés aux points de non-maitrise énumérés ci-haut et m'envoyer des photos des correctifs demandés. -Le plan d'action convenu : -48 heures maximum pour une prise en charge de la portée de chatons présente dans l'isolation, par un refuge tiers, sinon l'obligation de faire voir les animaux par un médecin vétérinaire dans un délai de 24 heures. Me faire parvenir un suivi pour ces animaux.

-48 heures maximum pour consulter un médecin vétérinaire pour Nalan (no.23514) de l'enclos 35, pour obtenir les soins requis par son état de santé connue (épilepsie). Cette condition médicale nécessite des soins et des suivis.
-48 heures pour fournir l'autorisation de divulgation vétérinaire pour "Forest" chiot de race rottweiler croisé, qui aurait consulté la Clinique vétérinaire du Domaine vert le 28 juin 2022.
-24heures pour tailler les griffes du lapin.
Me faire parvenir un suivi pour ces animaux.

Pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter, vous trouverez mes coordonnées au bas de ce rapport

Merci de votre collaboration.

Un message vocal a été laissé sur la boîte vocale de [REDACTED], à 15h45.

À 16h00 le rapport est remis à la SPA Régionale.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1047259

En vertu de la loi : Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal	Amende minimale
Article : 5 al.1	2500\$ + les frais.
OBLIGATION DE SOINS ET ACTES INTERDITS 5. Le propriétaire ou la personne ayant la garde d'un animal doit s'assurer que le bien-être ou la sécurité de l'animal n'est pas compromis. Le bien-être ou la sécurité d'un animal est présumé compromis lorsqu'il ne reçoit pas les soins propres à ses impératifs biologiques. Ces soins comprennent notamment que l'animal: 1° ait accès à une quantité suffisante et de qualité convenable d'eau et de nourriture; 2° soit gardé dans un lieu salubre, propre, convenable, suffisamment espacé et éclairé et dont l'aménagement ou l'utilisation des installations n'est pas susceptible d'affecter son bien-être ou sa sécurité; 3° ait l'occasion de se mouvoir suffisamment; 4° obtienne la protection nécessaire contre la chaleur ou le froid excessifs, ainsi que contre les intempéries; 5° soit transporté convenablement dans un véhicule approprié; 6° reçoive les soins nécessaires lorsqu'il est blessé, malade ou souffrant; 7° ne soit soumis à aucun abus ou mauvais traitement pouvant affecter sa santé; Pour l'application du paragraphe 1° du premier alinéa, la neige et la glace ne sont pas de l'eau. 2015, c. 35, a. 7. Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.	

AUTRES CONSTATATIONS No 16 549

Conversation téléphonique

14h00, arrêt de l'inspection à la demande de [REDACTED] à son employée [REDACTED], pour une demande de conversation téléphonique enregistrée avec [REDACTED].

- J'indique les motifs des signalements à [REDACTED].
- Que les 2 entités (Inspecteur canin et SPA Régionale sont visés)
- [REDACTED] m'indique qu'aucun animal présentement sous la garde de l'inspecteur canin et qu'aucune personne désignée n'est disponible pour nous faire l'inspection de l'inspecteur canin.
- Nous convenons que [REDACTED] me fera parvenir le registre des animaux de l'inspecteur canin.
- Je fais un retour sur le dossier médical de Kalinda, aussi connue sous le nom de Ohana suite à son adoption.
- [REDACTED] me confirme que Kalinda a été examinée suite à son adoption et non au moment où elle était sous la garde de la SPA Régionale.
- Je lui offre de se déplacer pour l'inspection, elle refuse mentionnant être localisée à Mandeville.
- Je l'informe effectuer l'inspection en respectant la biosécurité.
- On conclut d'un appel à la fin de l'inspection pour un compte rendu.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]
Adresse: 500 BOUL. DES LAURENTIDES LOC.1645, SAINT-JEROME, J7Z4M2, (Québec)
Téléphone: 450 569-3005 [REDACTED]
Télécopieur: 450 569-3205
Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2022-06-29

Signature : [REDACTED]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3465523 a été remis à la SPA Régionale

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :







Date: 2022-05-18

Heure d'arrivée: 10:45

Numéro du rapport d'inspection: 3453707

Raison de la visite: visite plainte (04)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.	L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Labrador noir (23407): plaie au niveau du museau et écoulement oculaire œil droit.
2	Installer l'équipement d'alimentation de façon à prévenir le renversement et la contamination.	Chien / La nourriture est contaminée ou altérée. / Équipements d'alimentation non adaptés.
3	Informations recueillies	Chat / 57 / 27 adultes et 30 chatons Chien / 54 / 25 adultes et 29 chiots

REMARQUES

Sur place suite à la réception d'une plainte concernant la sécurité et le bien-être animal. Je suis accompagnée de [REDACTED], inspectrice MAPAQ. Nous nous sommes présentées en tant que personnes autorisées à [REDACTED]. Des photos sont prises.

[REDACTED] nous fait visiter les lieux et nous invite à communiquer avec [REDACTED] pour répondre à nos questions.

Au moment de l'inspection, tous les animaux semblaient en bon état général.

Le chien visé par la plainte (Kalinda) provenait de l'Abitibi et a quitté vers une famille il y a environ 3 semaines. Suite à son arrivée, elle a été examinée par la Clinique Vétérinaire du Domaine vert. Un formulaire d'autorisation de divulgation vétérinaire sera transmis à [REDACTED] pour l'échange d'information.

[REDACTED] nous précise que les chiens provenant de l'Abitibi sont gardés 10 jours en observation, ensuite le vaccin de base est administré et ils sont placés en adoption.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 867, BOUL. L'ANGE-GARDIEN SUITE 1.0, L'ASSOMPTION, J5W1T3, (Québec)

Téléphone: 450 589-1796 [REDACTED]

Télécopieur: 450 589-7812

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2022-05-18

Signature : [REDACTED]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3453707 a été remis à [REDACTED]

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Rendez-vous FINAL ADOPTION

Contrat d'adoption de CHAT

Pour le refuge INSPECTEUR CANIN/SPA RÉGIONALE

Date d'adoption : 18-05-22

Commis responsable de la présentation : Marianne

Commis responsable de l'explication du contrat : Marianne

Numéro de facture :

Identification du nouveau propriétaire

Mme. Meloche

**INSPECTEUR
CANIN**
SPA
RÉGIONALE
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

FORMULE D'ADOPTEMENT 23407

No. d'adoption : 23407

Date : 18/05/22

Adoption ☒ Emplacement ☐ Autre ☐

Pension ☐ Rente ☐

Nom : LORENOX

Licence : ☐ Non ☐ Oui

Gratuit ☒ Non ☐ Oui

Microchip ☒ Non ☐ Oui

Male ☐ Neutre ☐ Castré de l'année

Femelle ☐ Non ☐ Sterilisée

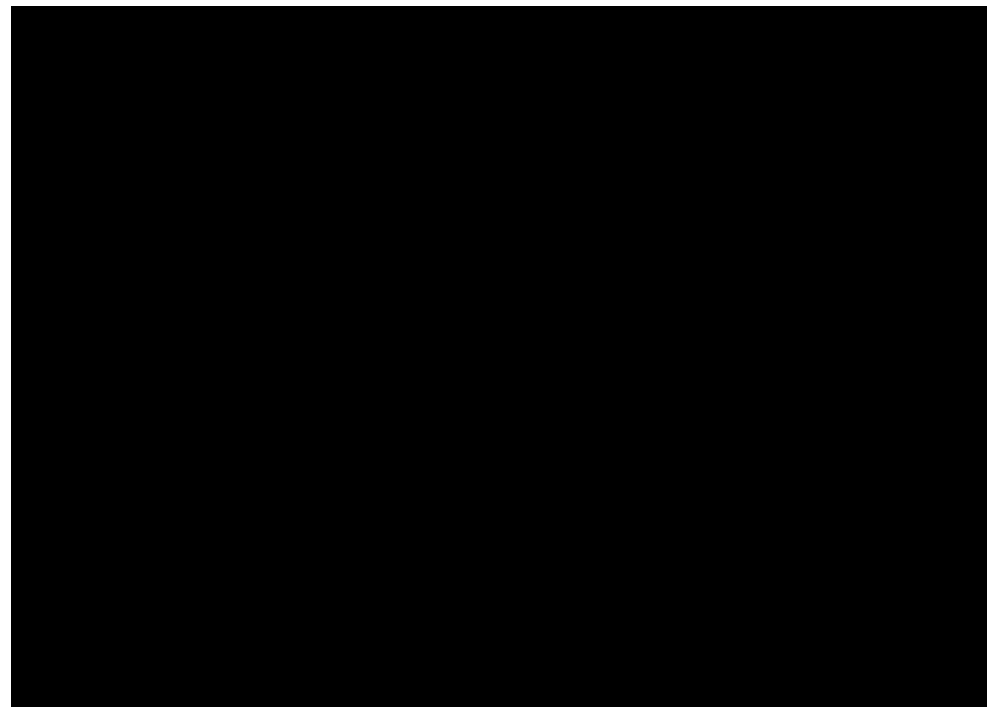
Remarques :

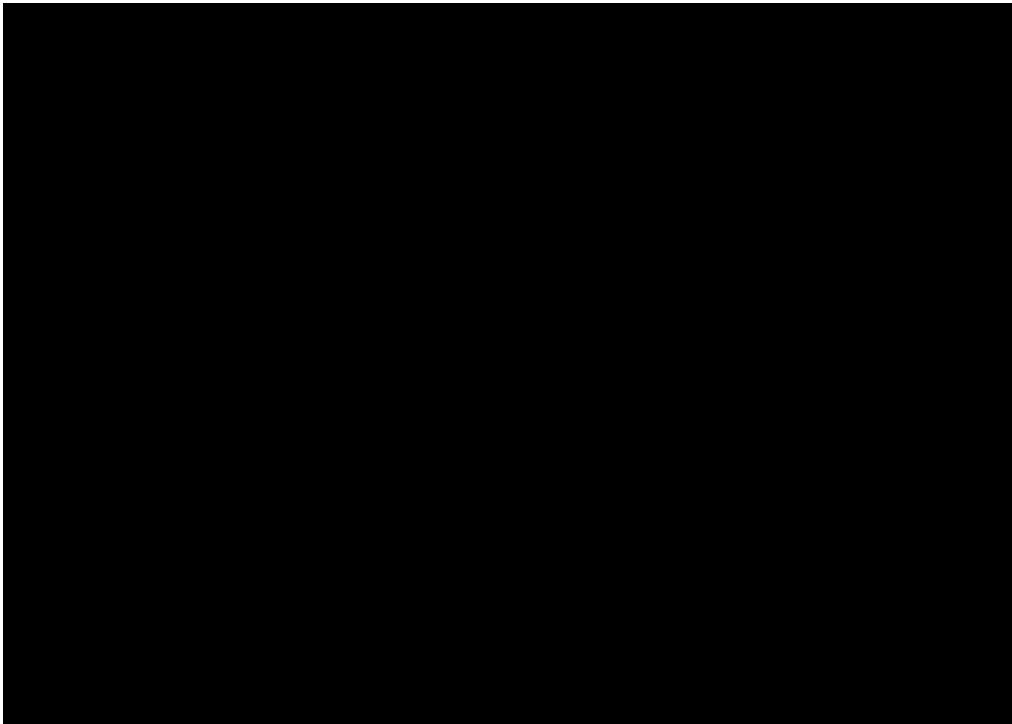
COULEUR : Brun

Adhésif : ☐ Non ☐ Oui

Disposition : ☐ Non ☐ Oui

Autres : ☐ Non ☐ Oui







Date: 2022-03-15

Heure d'arrivée: 10:00

Numéro du rapport d'inspection: 3430449

Raison de la visite: visite régulière (01)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.	L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chat adulte gris nommé Misfit a une blessure sous l'œil. Il n'a pas vu de vétérinaire depuis son arrivée.
2	Installer l'équipement d'alimentation de façon à prévenir le renversement et la contamination.	Chien / L'équipement d'alimentation est mal conçu ou mal installé. / Plusieurs bols de chiots avec beaucoup de ripes et un bol de chien adulte renversé.
3	Garder le plancher des cages ou des enclos en bon état.	L'état, la nature ou l'entretien est inadéquat. / De la peinture s'écaille sur le plancher de certains enclos.
4	Informations recueillies	Chat / 31 / 3 dans l'animalerie, 11 dans l'adoption, 8 dans la quarantaine chatons et 9 dans la quarantaine errants Chien / 41 / 1 dans le toilettage et le reste section refuge.

REMARQUES

Sur place pour réaliser l'inspection régulière,

Accompagnée de ma collègue [REDACTED], inspectrice MAPAQ.

Nous nous sommes présentées en tant que personnes autorisées par la loi à [REDACTED]. Des photos sont prises.

[REDACTED] nous fait visiter les lieux et répond à nos questions.

La SPA Régionale offre un service de boutique, toilettage, pension, adoption ainsi que de contrôle animalier municipal.

Vous devez consulter un médecin vétérinaire pour le chat nommé "Misfit" situé dans la quarantaine errant.

****Vous devez nous fournir une preuve de consultation vétérinaire ou un document confirmant son transfert vers un autre lieu de recueil.**

Protocole de nettoyage/désinfection présent, pour les locaux du refuge, mais absent dans le local de toilettage.

Protocole d'exercice pour les chiens présents, absence du protocole d'exercice pour les chats.

***Vous devez mettre en place ces documents, conformément au règlement sur la sécurité et le bien être des chats et des chiens.**

****Vous devez apporter le plus rapidement les correctifs demandés aux points de non-maîtrise énumérés ci-haut et m'envoyer les documents ou des photos des correctifs demandés.**

**** Me transmettre le registre des animaux des deux derniers mois. Ces registres doivent inclure l'adresse des «rescues» vers lesquels les animaux sont envoyés.**

**** Un formulaire d'autorisation de divulgation vétérinaire vous est transmis, le remplir et nous le transmettre.**

Pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter, vous trouverez mes coordonnées au bas de ce rapport.

Merci de votre collaboration.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf.

« Pour de plus amples informations concernant les mesures de prévention de la COVID-19 dans votre milieu de travail, veuillez consulter la trousse d'outils COVID-19 disponible au www.cnesst.gouv.qc.ca ou composer le 1-844-838-0808. »

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 867, BOUL. L'ANGE-GARDIEN SUITE 1.0, L'ASSOMPTION, J5W1T3, (Québec)

Téléphone: 450 589-1796 [REDACTED]

Télécopieur: 450 589-7812

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à **SPAR St-Lin-Laurentides**, 1728 route 335. **St-Lin-Laurentides**
Fait à **L'ASSOMPTION** ce 2022-03-23

Signature : [REDACTED]





FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # 58b 26141

No. # d'appel 57L Municipalité 613122
jour mois année

☒ Adoption ☐ Errant ☐ Autre
☐ Pension ☐ Saisie

Race Bengal
Licence ☒ Non ☐ Oui

Couleur Snow White
Micropuce ☒ Non ☐ Oui

☒ Mâle ☐ Vaccin à jour
☐ Femelle

Renseignements NL 3-13-20
☒ Carnet de santé ☒ Stérilisé

1500\$ 11x 10x
Adopter Par
Départion Autorisation Par